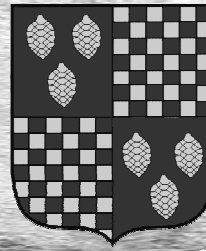


# La Petite Gazette de Champlost

Décembre 2009  
Numéro 5

gazette-champlost@hotmail.fr



## Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur

La « Petite Gazette » est devenue une quasi institution et chacun d'entre vous l'attend pour prendre connaissance des informations communales importantes, des démarches à effectuer, des festivités.

Je tiens à remercier l'équipe qui participe à la rédaction et tout ceux qui assurent sa diffusion.

En cette fin d'année, avant les vœux officiels, je vous souhaite en mon nom et en celui du conseil municipal, de joyeuses fêtes et nous auront une pensée pour tout ceux qui sont dans la peine ou qui passeront seuls ces fêtes de Noël et du jour de l'an.

Le Maire  
Jean-Louis QUERET

## Préparation bulletin annuel

Comme chaque année, la municipalité propose aux artisans et commerçants de CHAMPLOST de faire figurer (gratuitement) un encart publicitaire dans le bulletin. Si vous êtes nouvellement installé ou si vous voulez le modifier, faites le parvenir en Mairie (format carte de visite par exemple).

## Recherche d'assistante maternelle

Parents, vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, vous souhaitez profiter d'un service gratuit :

- Pour effectuer une recherche
- Pour trouver une assistante maternelle près de votre domicile ou sur votre trajet de travail
- Pour connaître la ou les places libres en temps réel

Le Conseil Général de l'Yonne met à votre disposition gratuitement le site des assistantes maternelles de l'Yonne :

<http://www.yonne-assmat.org/>

## Salle des fêtes

Les services de la DDASS nous ont envoyé les démarches à suivre pour l'insonorisation de la salle des fêtes. Contrairement à ce qui a été colporté, il ne suffit pas de mettre un limiteur acoustique pour régler le problème. La municipalité et la commission ad hoc s'occupe de cette question qui, vous vous en doutez, ne sera pas réglé du jour au lendemain.

## Problèmes de pluviales

La municipalité a pris contact avec les services de l'État pour essayer de régler les problèmes d'écoulement d'eaux pluviales sur la D 905 (qui perdurent depuis 17 ans) et dans le ruisseau de Bailly servant d'exutoire de l'écoulement. Deux réunions de travail et visite sur le terrain ont eu lieu. Une étude de l'écoulement du bassin versant et de la mise en place d'éventuel bassin de retenu sont en cours.

## Le recensement : une démarche civique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent selon la loi, se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Vous serez convoqué par le Bureau du Service National pour effectuer la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense** (la JAPD) 15 mois plus tard environ. Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

Bureau du Service National - Quartier Vaillant  
24 avenue Garibaldi BP 1581 - 21032 DIJON CEDEX  
03.80.11.21.28 Fax 03.80.11.21.15  
Courriel : bsn-jjj@dsn.sga.defense.gouv.fr



## **Association Bouchons d'Amour, récoltez vos bouchons**

L'association parrainée par Jean-Marie BIGARD récupère vos bouchons et leur vente permet :

- d'acheter du matériel à des personnes handicapées
- d'aider ponctuellement des associations en difficulté
- d'acheter du matériel pour sportifs handicapés
- d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap
- d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle

Vous pouvez déposer tous vos bouchons en plastique (eau, lait, sodas et jus de fruit...) à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier chez :

**Mme COUTANT Christine - 26 grande rue à CHAMPLOST**

Site internet : <http://www.bouchonsdamour.com>



## **Marché du dimanche matin**

Un marché se tient à CHAMPLOST le dimanche matin place du 14 juillet. Vous y trouverez un maraîcher (légumes et fleurs), un fromager et ponctuellement un marchand de vêtements et un négociant en vin.

## **Inscription aux affouages**

Vous pouvez vous inscrire à la mairie du 16 novembre au 18 décembre 2009. La liste sera clôturée et arrêtée à la date du 18 décembre et aucune inscription ne sera possible au-delà de cette date.



## **Spectacle de Noël**

Conte musical : « Les Enfants du Soleil »

Ces contes et légendes vous emmèneront avec humour et tendresse dans les contrées mystérieuses que les tziganes ont traversées avec roulottes et chevaux. Ils nous feront découvrir quelles sont leurs joies, leurs peines, leurs fêtes et leurs peurs.

L'histoire : quatre tziganes se retrouvent autour d'un feu pour une veillée magique durant laquelle ils se souviennent des origines de leur peuple, et évoquent les légendes.

La municipalité convie tous les enfants de la commune, accompagnés de leurs parents, le dimanche 13 décembre 2009, à partir de 14h30 à la salle des fêtes. Une distribution de friandises par le Père Noël et un goûter sera offert à l'issue du spectacle.

## **Inscriptions sur les listes électorales**

En mars 2010 auront lieu les élections régionales (14 et 21 mars 2010).

Vous avez jusqu'au 31/12/2009 inclus pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...).

Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie, le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique « élections »), accompagné des pièces justificatives ceci avant le 31 décembre 2009.

Si vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans la veille du scrutin, vous êtes inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de la mairie.

## **Collecte sélective (sacs bleus et jaunes)**

Les jeudi 3 et 17 décembre

Les jeudi 7 et 21 janvier 2010

## **Encombrants**

Vendredi 11 décembre

## **Horaires de La Poste**

Du mardi au samedi de 8h30 à 11h30

## **Horaires de la Bibliothèque**

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 14h30 à 16h30

## **Les festivités à venir**

5 décembre	Banquet de la Sainte Barbe
13 décembre	Spectacle de Noël
20 décembre	Cyclo-cross
9 janvier	Vœux du Maire

